

(tri)Cycle

Programme de soutien à la création - Court-Métrage de Fiction

Dates limites

Cycle I (sept. - déc.) 1er juin

Cycle II (janv. - avr.)

1er octobre

Cycle III (mai - août) 1er février

Objectifs

Soutenir, Accompagner & Encourager les cinéastes indépendant.e.s avec un engagement artistique fort et audacieux

À propos

Centre d'artiste voué à faciliter, stimuler et promouvoir le cinéma indépendant depuis 1982

Location d'équipements de tournage et postproduction & environnement de création

Description du programme

 Location d'équipements offerte à hauteur de 10 000\$ (tarification non membre) ou 5 000\$ (tarification membre associé.e)

Au-delà de ce montant : 90% de rabais offert sur le tarif non membre et comptabilisé en jours civils

 Accès à nos équipements de tournage pour 3 jours civils consécutifs de tournage • Durée du programme : 4 mois

Trois cycles par an - un projet par cycle

- Sessions de mentorat
- Pas de contribution financière

Admissibilité au programme

- Ce programme de soutien s'adresse aux cinéastes indépendant.e.s, sans égard à leur expérience. Les candidat.e.s doivent donc détenir et conserver le plein contrôle créatif et éditorial de tous les aspects du projet.
- Pour chaque cycle, un e cinéaste ne peut déposer qu'un seul dossier par cycle.
- Seul.e.s les réalisateur.trice.s peuvent déposer une candidature.
- Les étudiant.e.s ne sont pas admissibles.

- Un même projet n'ayant pas été retenu peut être soumis pour un maximum de 3 fois. Un dossier ayant déjà reçu un soutien dans le cadre de ce programme ne peut être déposé à nouveau.
- Les candidat.e.s doivent être citoyen.ne.s canadien.ne.s ou résident.e.s permanent.e.s, et résider au Québec.
- Vous n'avez pas besoin d'être membre de Main Film pour pouvoir déposer un dossier. Dans le cas où votre projet serait retenu, vous devrez devenir membre de Main Film.
- Vous devrez fournir un certificat d'assurance pour que la sortie des équipements soit autorisée.



(tri)Cycle

Programme de soutien à la création - Court-Métrage de Fiction

Processus de sélection

- Le comité de sélection est composé de 3 membres du milieu cinématographique, et sa composition change à chaque année.
- Les résultats seront communiqués par écrit dans un délai de 6 semaines à compter de la date limite de dépôt. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone. **Toutes les décisions sont définitives**.

Critères de sélection

- Proposition originale et novatrice
- Valeur artistique du scénario et approche esthétique
- Réalisme et pertinence des besoins exprimés pour mener à bien le projet

Obligations des candidat.e.s sélectionné.e.s

- Respecter les critères d'admissibilité durant toute la durée du cycle.
- Mentionner le soutien de Main Film et du programme (tri)Cycle dans leur générique (du matériel sera fourni), lors de présentations publiques et dans tout matériel promotionnel associé au film.
- Fournir à Main Film du matériel promotionnel (synopsis, extrait et photos de film) et en permettre son utilisation.

Un rapport final doit être remis à Main Film à la fin du cycle ainsi qu'une copie du film terminé.

Contenu de la demande

Soumission via ce formulaire

- Curriculum vitae artistique (3 pages max)
- Document de présentation comprenant :
 - le synopsis court
 - le traitement cinématographique et la démarche artistique (5 pages max)
 - le scénario
- Liste des besoins en équipement et installations (catalogue de nos équipements)
- Échéancier de production
- Facultatif : matériels de support (2 maximum) vidéo/audio (lien internet) ou visuels

Aucun matériel ou document additionnel (incluant le budget) ne sera remis au jury